



Mémo Inter-Bureau

De : Patrice de MAISTRE
A : Monsieur BETTENCOURT
Date : 29 septembre 2006
Objet : Financement UMP, NS

Strictement Personnel et Confidentiel

Cher Monsieur,

Suite à la réunion que j'ai eue avec Monsieur Eric Woerth, Trésorier de l'UMP, celui-ci m'a confirmé que les contributions sont réservées aux seules personnes physiques, qui peuvent donner au maximum 7 500 Euros aux Partis et aux Associations de financement des personnes.

Pour la Campagne Présidentielle, chaque personne peut donner jusqu'à 4 500 Euros. Nicolas Sarkozy n'étant pas encore candidat déclaré, cette contribution n'est pas à l'ordre du jour.

Votre épouse et vous-même pouvez donc faire chacun un chèque de 7 500 Euros, aux deux Associations suivantes :

- Association Nationale de financement de l'UMP (ANFUMP),
- Association de soutien à l'action de Nicolas Sarkozy.

Nous avons convenu, avec Monsieur Woerth, que vous pourriez faire déposer ces quatre chèques à son attention, à l'UMP 55 rue de la Boétie Paris 8^{ème}. Son assistant est Monsieur Vincent Talvas, qui peut recevoir le pli en mains propres.

Monsieur Woerth m'a fait savoir que vous aviez déjà envoyé un chèque de 7 500 Euros à l'UMP, mais que celui-ci a été utilisé par Monsieur Renaud Donnedieu de Vabres. Il faut donc que vous joigniez un petit mot à votre chèque, pour spécifier qu'il est bien destiné à l'UMP.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, reading "Patrice de Maistre". The signature is written in a cursive style with a large initial 'P'.

Patrice de Maistre